

ORDRE DES MEDECINS

Conseil Départemental de la Loire

8 rue de l'Artisanat

42270 SAINT PRIEST EN JAREZ

Tél. 04 77 59 11 11

Fax 04 77 57 04 27

cd.42@ordre.medecin.fr

www.ordre-medecins-loire.com

FORMALITES D'OBTENTION D'UNE LICENCE DE REMPLACEMENT

- Pour déposer une demande de licence de remplacement, merci de prendre rendez-vous auprès de Mme TRUCHON les lundi, mercredi, jeudi entre 9h et 17h, ou le vendredi entre 9h et 12h avec :

- L'original de l'attestation délivrée par la Faculté de Médecine de Saint-Etienne mentionnant la validation de vos semestres
- 2 photographies d'identité identiques format 35 x 45 mm
- Copie de votre certificat de scolarité pour l'année universitaire en cours
- Copie recto-verso de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité
- Formulaire de demande de licence de remplacement complété

Si vous êtes titulaire d'un titre sanctionnant une formation médicale de base équivalente délivré par un État de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, vous devez communiquer également :

- Une copie du titre sanctionnant une formation médicale de base et sa traduction en langue française ou une attestation récente de l'établissement d'origine de l'étudiant certifiant qu'il a obtenu le diplôme et sa traduction en langue française

- Une attestation confirmant que le diplôme de médecin sanctionne une formation conforme aux conditions prévues à l'article 24 de la directive 2005/36/CE modifiée.

- Pour renouveler votre licence de remplacement, merci de nous adresser par courrier postal :

- L'original de votre licence de remplacement périmée
- Votre certificat de scolarité pour l'année universitaire en cours

Attention : en cas de déménagement, pensez à mettre vos coordonnées à jour via votre espace médecin sécurisé <https://monespace.medecin.fr/user/login>